

Lutte collective contre les ragondins et rats musqués : recrutement de piégeurs



Le ragondin et le rat musqué sont des espèces invasives nuisibles qui prennent la place d'autres espèces semi-aquatiques menacés tel le campagnol amphibie. Ils causent également des dégâts sur les berges et la végétation des cours d'eau et les cultures (maïs, blé, légumes).

Afin d'en réguler les populations, le Syndicat de bassin de l'Elorn, en partenariat avec la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), renouvelle du 1^{er} mars au 30 juin sa campagne de piégeage intensif sur les bassins versants de l'Elorn, de la Rivière de Daoulas et du Camfroul.

Les cages, fournies par la FDGDON, sont mises gratuitement à disposition des piégeurs volontaires et une prime de 3 € est versée pour chaque capture de ragondin ou rat musqué.

Aucun agrément n'est nécessaire pour devenir « piégeur », une simple déclaration en Mairie suffit.

Toute personne intéressée est invitée à contacter le Syndicat de bassin de l'Elorn au 02.98.25.93.51.

